la feuille de chêne

Bulletin Municipal n°4

2ème Semestre 2009



EDITO

L'année 2009 s'achève avec ses moments de bonheur mais aussi de tristesse quand on pense à tous ceux qui nous ont quittés de manière souvent prématurée.

En ce mois de décembre il est temps de faire un bilan de l'action municipale mais aussi de se projeter sur l'avenir. Un futur que nous appréhendons avec quelques inquiétudes et interrogations :

-La réforme des collectivités territoriales est engagée, quelles seront les compétences désormais dévolues aux communes, aux communautés de communes, aux départements, aux régions?

- La suppression de la Taxe Professionnelle est pour notre collectivité source de beaucoup d'incertitude. Les taxes qui vont s'y substituer compenseront-elles les pertes? Quels en seront les bénéficiaires?

Au-delà de toutes ces questions, notre rôle d'élu consiste à penser l'avenir avec réalisme et conviction.

Appuyons-nous sur un tissu industriel dense, sur des associations actives, sur un territoire attractif pour aménager Le Garric de demain.



Christian Vedel
Maire de Le Garric



Dans ce numéro :

Informations Municipales	2
La Parole aux Associations	4
Un Peu d'Histoire : Autour de Nos Trois Puys 2ème partie : les écoles	10
Evénement : 11 novembre 2009	11
Evénement : Remise des dictionnaires	11
Bibliothèque Municipale	12
Commission Culture	12

Website

http://mairielegarric.free.fr

Informations Municipales

Défense de la poste

Comme dans de nombreuses communes françaises Le Garric a organisé une votation citoyenne visant à défendre ce service public postal auquel nous sommes tant attachés.

Votants : 230
Hostiles aux projets du gouvernement : 226
Blancs ou nuls : 2
Favorables : 2

Place René Cassin

Le chantier est désormais entièrement achevé. Les divers marquages au sol (passages piétons, places handicapés) ont été réalisés durant l'été.

Logement de fonction de la poste

Le logement n'étant plus attribué au receveur, nous avons engagé sa rénovation avant de le louer.
Travaux effectués :

⇒ Séparation des réseaux gaz et eau.
⇒ Changement des menuiseries.
⇒ Remplacement des chaudières.
⇒ Plomberie, électricité, isolation.

20.000 € ont été consacrés à cette réhabilitation.

Eclairage public

Le réseau d'éclairage public s'est enrichi de quelques lampes :

- Rue Jules Ferry
- CD 25
- Lascombes

L'investissement s'élève à 13.200 € subventionné à 70% par le SDET.

Ecoles



⇒ Préau : Grâce à la diligence des diverses entreprises le préau a pu être édifié durant les vacances d'été. Le montant total de l'opération s'élève à environ 60.000 € :

Subvention Etat : 21.300 €
Subvention Conseil Général : 12.800 €

⇒ Travaux réalisés par les employés municipaux :

- réhabilitation du local de rangement de l'école primaire : murs, toiture, isolation.
- marquages au sol, rafraîchissement du jeu à l'école maternelle.
- divers travaux de peinture.
- remplacement des chenaux.



Tracteur épareuse

Un ensemble tracteur-épareuse a été livré fin juillet en remplacement de l'ancien qui cumulait les pannes et rendait l'utilisation difficile.

Montant de l'acquisition : 80.000 €
Reprise de l'ancien : 14.300 €
Subvention communauté communes : 26.400 €
Remboursement TVA : 12.500 €
Montant réel de l'investissement : 26.800 €

Voirie

⇒ Réfection de la chaussée :
Rue Jules Ferry : 6.800 €
La Sarrade : 10.000 €
Chemin d'exploitation n°2 Les Cantaures : 14.000 €

⇒ Réparations ponctuelles (point à temps automatique) : 17.000 €
(subvention du département 16.000 €)

⇒ Rénovation de fossés : 10.000 €

Modification du POS

Le projet consiste à rendre constructible une bande de 50 m de part et d'autre du chemin d'exploitation n° 5 ainsi que le long du chemin de la Bouscarié.

Cette modification rendra en outre possible la transformation de quelques bâtiments agricoles en maisons d'habitation.

L'enquête publique se déroulera en mairie du 16 novembre au 16 décembre 2009.

Travaux en cours

⇒ L'aménagement d'un espace vert avec aire de jeux est en cours à l'arrière de l'Espace Lucie Aubrac. Les allées bétonnées sont réalisées, les plantations d'arbres et la mise en place de jeux seront effectives au printemps 2010.

⇒ Les anciens logements de fonction des enseignants vont être réhabilités, cela permettra de créer une salle de réunion, un espace réservé au rangement des archives municipales et deux pièces qui seront dédiées aux associations.

⇒ Une voie parallèle au CD 25 sera réalisée le long de la Zone Industrielle. (financée par la Communauté de Communes)

⇒ RN 88 (future RD 2088) : après l'arrachage des platanes une étude est engagée en vue de créer une voie parallèle mixte piétons/cycles.





Développement Durable

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicités avec votre courrier nous vous informons que la mairie tient à votre disposition des autocollants à apposer sur votre boite aux lettres. Vous recevrez cependant les bulletins d'information des collectivités.

Sébastien Besset
Adjoint au Développement Durable

Associations

4ème Journée des Associations









Le dimanche 6 septembre a eu lieu la fête des associations.

Les associations garricoises ont répondu présentes pour cette belle journée ensoleillée.
Dès 9 heures, la randonnée a regroupé de nombreux participants pour une balade éclairée dans le village. Un repas champêtre était ensuite proposé à ceux qui le souhaitaient.
Dans l'après-midi diverses activités furent proposées à tous.
Badminton, jeux de boules, parcours vélo, roue de la fortune mur d'escalade, tir à la carabine, vente de vêtements, cartes ... ont fait la joie de chacun.

Association des Parents d'Elèves



Le vendredi 19 juin s'est déroulé la fête de fin d'année de l'école réunissant enseignants, enfants et familles.
Les enfants nous ont présenté un spectacle haut en couleurs, riche de danses, de chants et du film réalisé par le cycle 3 lors de son séjour en classe découverte à Saint-Sernin.
A la suite de ce spectacle orchestré par les enseignants, l'association des parents d'élèves a offert un apéritif dans la cour de l'école primaire

Profitant du week-end "fête de la musique" le groupe "chantaisie" nous a fait le plaisir d'accompagner notre soirée de chansons du répertoire français...

Une belle soirée qui a ravit petits et grands







Lous Troubadours Del Garric

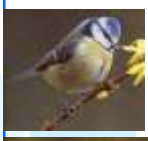
Pour ne pas faillir à la tradition « Lous Troubadours del Garric » se sont retrouvés, le 13 septembre 2009 autour de grillades tant pour évoquer le résultat du spectacle 2009 que pour envisager celui de 2010.
Avec nos moyens et l'engagement d'une poignée de bénévoles nous avons réussi à maintenir un spectacle qui n'a plus rien de commun avec celui des années 2000.
Les diverses recettes permettent néanmoins la poursuite de la mise en valeur du site de Pouzounac.
Nous invitons toute personne intéressée par la relance ou la poursuite de ce projet à venir nous rejoindre. Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 5 mars 2010 à 20h30 à la salle Lucie Aubrac et le spectacle aura lieu les 25 et 26 juin à Pouzounac avec possibilité de restauration sur place.
Pour tout renseignement contacter le Président de l'association : Claude Vialar : Tel : 05/63/76/83/82 (heure des repas) ou par mail : cvialar@wanadoo.fr



La bibliothèque et ses variations

Il sera question de sujets très variés au fil des bulletins.

Les oiseaux : Les oiseaux, si nombreux dans nos jardins et dans les haies, ouvrent la série.
Le plus commun est la mésange ; il y en a 3 sortes :



La mésange bleue au plumage bleu et jaune, aux joues blanches.
Sa voix : « tsii » et « tsit » et « tchitt » râpeux.
8 à 10 œufs blancs tachetés de rouge.



La mésange charbonnière, plus grosse, dos vert olive, ventre jaune, joues blanches bordées de noir, tête noire et blanche ; Sa voix : cris très variés et sonores « tchic-tii », le chant le plus connu est « tsichu-tsichu ».
8 à 10 œufs blancs tachetés de rouge.



La mésange nonette ou tête noire possède une calotte noire et une petite tache noire au menton ; joues blanches, dos gris, dessous beige.
Sa voix : « tsui-psiou » plaintif ou un chant rapide et doux : « tiu-idi, tiu-idi »
7 à 11 œufs blancs tachetés de rougeâtre. Elles font leur nid dans un trou d'arbre, une cavité ; elles adorent les nichoirs orientés à l'est.



Le merle : merle, merle, joli merle, ton œil noir est une perle, ton bec jaune est une fleur, dit le poète.
25 cm environ mâle noir de cire avec bec et cercle jaune autour de l'œil ; femelle uniformément brun foncé.
Voix : chant mélodieux et varié, toujours émis depuis un perchoir en hauteur ; en cas d'inquiétude pousse un « tchac-tchac » sourd et rapide.
2 à 3 couvées par an de 3 à 5 œufs bleu-vert finement mouchetés de brun.

Tous ces oiseaux sont sédentaires.
Drôles d'oiseaux.
Savez-vous que :
Le chant est surtout le fait des mâles, ce sont des messages de menaces ou d'amour, pour séduire les femelles et dire : « je suis ici chez moi ».
Les oiseaux ont 3 paupières, une supérieure, une inférieure remontante pour fermer l'œil quand ils somnolent, et la dernière située sous les deux autres qui se ferme de l'avant vers l'arrière et qui sert à nettoyer et humidifier l'œil sans gêner la vision, ce qui se révèle fort utile en vol.
La mésange bleue est très sociable, toujours en mouvement, elle peut devenir très familière avec qui lui offre de la nourriture. Fidèle et têtue elle n'hésite pas à frapper au carreau si vous l'oubliez.
L'hirondelle, le rouge-gorge, la bergeronnette, le pinson et le chardonneret nous accompagnerons dans le prochain bulletin. G.C.

Football Club

http://fc.legarric.free.fr

Saison 2009-2010

Une nouvelle équipe dirigeante s'est mise en place pour permettre au club de poursuivre sa route avec sérénité. Dans un contexte économique et social difficile le football est devenu un incontestable moyen d'expression pour de nombreux pratiquants.
Aujourd'hui, le FCG c'est 80 licenciés (1 équipe débutants/poussins, 2 équipes séniors, 1 équipe loisirs/vétérans). Tout cela demande une gestion financière, administrative et sportive très stricte mais aussi des éducateurs bénévoles pour encadrer les jeunes.
Le Football Club remercie tous ceux qui s'investissent avec passion et dévouement au sein de ce club dans le respect des valeurs éducatives et humaines, sans oublier la municipalité, les sponsors mais aussi les Garricoises et Garricois qui chaque année réservent un bon accueil à la vente du calendrier et de la bouteille de vin.

Carnet noir

Michel OLIVIE nous a quittés le 7 octobre après une longue maladie. Il laisse un grand vide dans la maison du Football mais pour les dirigeants et les joueurs il est toujours présent dans leurs cœurs.

Le Bureau

Section Foot Loisirs

Un week-end en Angleterre

Les 23,24 et 25 octobre 2009, les papys footballeurs du Garric se sont rendus chez leurs amis Grand-Bretons pour ce qui va s'avérer être un voyage inoubliable.
Au programme : baptême de l'air pour certains, phobie de l'avion pour d'autres et fantastiques découvertes pour tous. A l'initiative du plus français des Anglais, notre Howard local nous a concocté un programme aux petits oignons: hôtel très confortable, visite de Brighton de jour et By Night, repas « fish & chips », visite de Londres (Buckingham Palace, St James Park, Big Ben, Harrod's, Soho, Picadilly ...) sous la houlette de Steph, match de foot à Tottenham, repas « Curry », match de foot vétérans et dégustation des différents breuvages locaux avec modération. Soit 3 jours de vie à l'anglaise.
Bien sur un tel voyage avec 24 personnes comporte son lot d'anecdotes cocasses ou croustillantes que ne manqueront pas de vous conter les acteurs de cette aventure. Cependant il est bon de savoir que, partis à 24, les papys ont bien faillit rentrer à 22, par la faute dit-on , de ces trains anglais qui ne possèdent pas de toilettes dans chaque wagon :

So Shocking !

Nos amis anglais ont promis de nous rendre visite l'an prochain pour la revanche du match vétérans :ça promet une belle partie de ... « Fighting Spirit » . Par contre, fini les petits pois vert-fluo, ce sera grillades pour tous.






Puys et Chênes

L'association Puys et Chênes a pour projet initial de poursuivre l'exposition ART-PEINTURE-ARTISANAT. Cette manifestation se déroulera cette année les 26-27-28 mars 2010. Elle fêtera à cette occasion son 10ème anniversaire. Une fresque « Je dessine mon village. » sera proposée à l'imagination des visiteurs. Une tombola permettra de gagner des lots créés par les exposants. Le décor mettra à l'honneur le travail du *vannier* et une démonstration illustrera cette activité. Si vous souhaitez participer à l'exposition au côté des 46 exposants déjà inscrits, contactez-nous au 05/63/36/51/65 et 05/63/36/82/59.
En outre, le 1er février 2010 se tiendra l'assemblée générale de l'association à l'Espace Lucie Aubrac. Vous y êtes chaleureusement invités.
Dates à retenir : vendredi 26 mars : vernissage de l'exposition à 18h30.
Samedi 27 et dimanche 28 mars : ouverture de 10h à 13h et de 14h à 20h.

Société de chasse

LE SANGLIER

Le sanglier fréquente à peu près tous les milieux où il dispose d'abris tels que bois, fourrés, ronciers, marécages ainsi que de nourriture et d'eau.
Grand fouisseur, il retourne le sol avec son boutoir, soit le groin et les canines, à la recherche de nourriture. Les fouilles peuvent se faire superficiellement pour rechercher les vers d'où leur nom de vermillis. Il peut pratiquer des fouilles plus profondes à la recherche de racines, rhizomes, tubercules ou champignons qui prennent le nom de boutis. Il consomme également des glands et des châtaignes. Le sanglier commence son activité dès la tombée de la nuit pour se nourrir.
Le jour il se bauge en principe dans un endroit discret.
Un jeune sanglier mâle d'un an pèse entre 25 et 40 kg selon les ressources alimentaires. Un solitaire de 6 à 7 ans peut peser jusqu'à 150 kg alors qu'une femelle ne dépasse pas les 100 kg.
Cet ongulé augmente en population dans de nombreuses régions ainsi que sur notre communes.
Pour l'année 2008-2009 des dégâts agricoles ont été constatés partout mais plus particulièrement dans les secteurs de Sainte Martiane, Lascombe et les Pensardiès. Sont concernés les blés et orges prêts à récolter, les maïs de l'ensemencement à la récolte, les semis de pâturage, de légumes et les prairies.
Les agriculteurs concernés ont demandé à la Fédération des chasseurs des indemnisations justifiées. Nous, les chasseurs sommes dans l'impossibilité de stopper ces dégâts, nous ne pouvons que les limiter.
La Fédération des chasseurs nous prête le matériel nécessaire, ainsi nous avons posé des clôtures électriques pour protéger des semis. Cela est faisable sur des parcelles de moyenne importance de 3 à 4 hectares maximum avec un périmètre bien dégagé pour l'efficacité de la clôture. A l'heure actuelle nous avons clôturé 4 parcelles d'une superficie de 7ha50.Le sanglier peut se chasser en plan de chasse (battue) ou tous types de chasse avec les mêmes règles et consignes de sécurité que pour le chevreuil.

Périodes de chasse :

- Du 15/08/09 au 12/09/09 chasse autorisée en battue.
- Du 13/09/09 au 31/01/10 tous types de chasse.
- Du 01/02/10 au 28/02/10 sur demande écrite à la fédération des chasseurs avec constatation des dégâts par un technicien.
- L'autorisation sera délivrée par la D.D.E.A et la chasse se réalisera en battue.

Il n'y a pas de quotas à respecter en raison d'une population en augmentation.
La traque au sanglier n'est pas facile car La Découverte et plus particulièrement le terril de Lentin grèvent notre efficacité. D'une superficie de 293 ha pour Le Garric et120ha pour Cagnac ces ongulés trouvent un terrain propice pour s'y remiser d'autant plus que la chasse n'y est pas autorisée.
Vu l'ampleur des dégâts, le mécontentement des agriculteurs et l'importance des remises à sanglier sur ce terril, la société de chasse du Garric a eu plusieurs réunions préparatoires avec la Direction du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Découverte (S.M.A.D.) pour essayer de solutionner ce problème. Le 9 juillet réunion officielle avec comme invités : le Directeur du SMAD, la Fédération des chasseurs, la DDEA, les sociétés de chasse de Cagnac et du Garric. Au cours de cette réunion, une procédure technique intitulée « battue d'effarouchement au sanglier » a été aménagée afin de pouvoir délocaliser les ongulés sur ce terril. Trois journées programmées : 7 octobre, 18 novembre, 9 décembre 2009.

<u>Déroulement des 3 journées :</u>

- Les chasseurs de Cagnac et du Garric se postent à l'extérieur de l'enceinte du terril.
- 4 équipes de « piqueurs » soit des chasseurs sans armes et tenant les chiens en laisse sont chargés de repérer les sangliers. Après les avoir localisés, les chiens seront lâchés pour que les sangliers sortent de l'enceinte pour pouvoir les tirer.
- Des panneaux aux entrées des pistes signalent ces battues d'effarouchement aux sangliers.
- Le 7 octobre 2009, 1ère intervention des chasseurs car 5 sangliers ont été délocalisés.
- Malgré 52 chasseurs postés, les ongulés ont réussi à passer aux endroits où les postes ne peuvent pas être positionnés (rond point de cap Découverte et CD 25 pour Le Garric, la communication du terril sud de Lentin avec le terril de La Sigalarié côté Cagnac.

Nous espérons être plus chanceux pour les 2 journées restantes.
Pour l'année 2010-2011, il faudra avec la direction du SMAD améliorer ces journées de chasse afin d'être plus efficaces.

Le Président et les membres du bureau

Anciens Combattants

Commémoration du 8 Mai 1945

La population du Garric a répondu massivement à cette commémoration.
Un grand merci à tous les participants, environ 200, qui une fois encore ont démontré leur civisme et leur adhésion :

Les enfants des écoles
Les jeunes Sapeurs Pompiers de CARMAUX.
Les ados et J.A.P.D.* garricois qui ont lu les différents messages, hissé les Couleurs et déposé une vasque de fleurs à la stèle du Maquis.
Les représentants de la Croix- Rouge Française , de la police , de la gendarmerie nationale et des Armées.
Les élus, Anciens Combattants, groupement des Amis des Anciens Combattants et habitants de la commune.

La première partie s'est déroulée au Monument aux Morts, Mr. Christian VEDEL, maire de la commune a lu le message du secrétariat d'état aux anciens combattants et 2 jeunes ados et JAPD, ont lu un texte de l' Union Française des Associations des Anciens Combattants (U.F.A.C.) et ont procédé à l'appel des morts de la commune au cours des différents conflits. Mme Ginette Clémente,(Vve déléguée à la guerre d' INDOCHINE), a lu un texte rendant hommage aux anciens combattants d' Indochine.

Une gerbe a été déposée par Messieurs le Maire et le Président des Anciens Combattants.

Innovation cette année :Une vingtaine d' enfants des écoles du Garric, à l'aide de fleurs bleues, blanches, rouges, ont composé dans 2 vases,des bouquets tricolores.

Le cortège s'est ensuite rendu devant la Stèle du Maquis.

Le lever des couleurs a été effectué par un jeune JAPD.

Monsieur le Maire, après un bref résumé des faits tragiques qui se sont déroulés en août 44, a rendu hommage aux résistants tombés en ce lieu. Les Amis de L' U.F. et les ados ont déposé une vasque de fleurs. Après une minute de silence, le chant des Partisans et les remerciements de Mr.le maire et du Président à tous les participants, ont clos la manifestation, empreinte de ferveur, solennité et respect.

Merci enfin à nos deux vaillants Porte-Drapeaux, toujours présents et à tous ceux qui ont permis que cette cérémonie soit une réussite.

Peu après, tous, se sont retrouvés, dans la salle des sports, pour déguster le verre de l' amitié.

Une délégation des A.C. et des Amis des A.C. de l'U.F. s'est ensuite rendue à VILLELONGUE, près de NAUCELLE, dans l'Aveyron, afin de continuer l'hommage aux résistants. En effet à 15h devant une stèle, proche du musée, s'est déroulée une cérémonie organisée par les « compagnons de Villelongue », en présence de nombreux élus locaux et d'anciens résistants ayant participé aux opérations en ce lieu.

*J.A.P.D. : Journée d'Appel Pour la Défense.

G.G.





Gymnastique Volantaire

LA GYMNATIQUE VOLONTAIRE DU GARRIC FETE SES 30 ANS

Samedi 6 juin 2009, l'équipe de la G.V. du Garric a décidé de fêter (avec un peu de retard) ses 30 ans d'existence. C'est sous un ciel chaotique que nous sommes partis en bus pour une balade dans le vignoble de Marcillac.
Première étape à Cassagne Comtaux, petite randonnée dans les vignes qui nous conduit à Clervaux où nous avons visité la cave « Laurens » puis nous nous sommes superbement restaurés à l'auberge de la « Frégière », retour par le village de Belcastel. Nous avons terminé cette très belle journée par des grillades dans la ferme de la famille Foissac.
Nous espérons vous voir nombreux(es) nous rejoindre. Nos cours sont dispensés par des animatrices diplômées et ont lieu le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Herard au 05/63/36/55/48 ou Mme Roussel au 05/63/36/70/12

Le Bureau

Badminton





Le badminton Le GARRIC (BLG) existe depuis plus de dix ans sur la commune.
Il compte actuellement, une quarantaine de licenciés (autant de jeunes joueurs que d'adultes) qui pratiquent le badminton en compétition ou en loisir.
Lors de la saison passée, le BLG s'est classé à la première place du circuit départemental des jeunes pour lequel, au cours de l'année, les joueurs âgés de 10 à 17 ans de tous les clubs du TARN s'affrontent en tournois.
L'effectif des jeunes licenciés s'est renouvelé cette saison, mais la motivation est toujours là pour défendre ce trophée.
Les adultes, quant à eux vont pouvoir monter une équipe qui représentera le BLG pour la compétition départementale interclubs.

Si vous souhaitez pratiquer un sport dynamique, le BLG peut vous accueillir :

- <u>à partir de 6 ans</u>, le mardi de 18h00 à 19h00
- <u>à partir de 14 ans</u> : le mardi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 20h00 à 22h00
- <u>les adultes</u> : le jeudi de 18h00 à 20h00, le vendredi de 20h00 à 22h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00

L'encadrement est assuré par un entraîneur diplômé. Le club peut vous prêter du matériel pour des séances d'essai.
Contacts : 05 63 20 17 99 ou 05 63 36 95 52



Si l'école, autour de nos trois puys, m'était contée ....

Bien que l'on ne vive pas que de souvenirs, celui du passé reste cependant notre patrimoine. Peut-être prendrez-vous plaisir à connaître l'histoire de nos écoles, d'abord sur nos paroisses, ensuite sur notre commune ?

Chaussés de sabots été comme hiver, le « marmitou » à la main, une poignée de châtaignes grillées à la poche, la pèlerine avec capuchon sur le dos l'hiver, les enfants devaient emprunter les chemins de terre, quasiment impraticables par mauvais temps, pour se rendre à l'école. Celle-ci est payante, sauf pour les plus pauvres. La motivation fait défaut car le maître parle une langue que les gamins ne comprennent pas : le français. A la ferme, parents et enfants ne communiquent qu'en patois, alors à quoi bon apprendre cette langue étrangère!

Rares sont les enfants scolarisés, d'une part parce que l'école n'est pas gratuite, et d'autre part parce que les parents ont besoin de leurs enfants pour les travaux quotidiens de la ferme. Dès 1760, certains gamins sont placés comme ouvriers, dès l'âge de 6 ans, dans les mines au triage du charbon ou à la verrerie Sainte Clotilde à Carmaux.

Jusqu'à Jules Ferry, l'enseignement primaire est principalement assuré par l'Eglise.

L'école du Consul de Lescure :

Au Garric, pas de village, pas de RN88 ; nos campagnes sont peu peuplées et aucune école sur nos terres jusqu'au 19ième siècle. Nous sommes gérés d'abord par le Consul de Lescure puis, après la Révolution, par le Maire de ce même village. Dès 1745, une école fut ouverte à Lescure et les enfants, en dehors des grands travaux des champs, descendaient à pied, le matin avant le lever du soleil et remontaient le soir, épuisés par ce long trajet, les sabots lestés par la boue des chemins.

Les écoles paroissiales :

Avec peut-être l'espoir d'y détecter des vocations, les curés de nos paroisses apprirent à lire et à écrire aux enfants des familles qui le souhaitaient. Ce fut le cas à Sainte Martiane où on relève dans les archives que la famille Fournials de Las Combes, avec sa succession de prêtres d'oncle à neveu, créa la première école confessionnelle sur nos terres vers 1760.

Après la Révolution, le curé de Pouzounac en fit de même, poussé en cela par le Maire de Lescure. En effet, en 1803 le Concordat obligea les communes à loger les prêtres. Le presbytère de cette paroisse ayant été vendu comme « bien national » à la Révolution, le Conseil Municipal de Lescure vota une indemnité pour le loyer du curé. En contrepartie, celui-ci devait donner des leçons aux enfants (l'école existe encore , aux Ferratiès Hautes, en partie écroulée, ancienne maison Lafon). Elle cessa son activité vers 1840.

3 – L'école communale de Barret :

Le 16 juin 1844, le Conseil Municipal de Lescure créa une école communale à Barret. Monsieur Rey, habitant ce lieu-dit, se chargeait de fournir gratuitement le logement du maître et le local pour la salle de classe. Cette école (actuellement démolie), fonctionna dans ces locaux, jusqu'à la construction de la Mairie-Ecole du Garric en 1872. L'école n'y était toujours gratuite que pour les plus pauvres, désignés par le curé. A Sainte Martiane, le prêtre proposa en 1859 l'ouverture d'une école communale sur sa paroisse. Lescure refusa sa proposition mais lui laissa la liberté de poursuivre un enseignement libre sans subvention. Celle-ci fonctionna jusqu'en 1867.

4 –L'école communale du Garric :

En 1870, la commune du Garric fut créée. En 1872, on construisit la Mairie-Ecole le long du CD25, sur la limite des deux paroisses. L'école comprenait deux salles de classe et deux logements pour les instituteurs. Elle restait payante et non obligatoire. Ce n'est qu'en 1882 qu'elle devint gratuite. En effet, les lois de Jules Ferry ont pour premier objet de séparer Ecole et Eglise. L'école est neutre, gratuite et obligatoire de 7 à 13 ans. L'enseignement religieux doit avoir lieu en dehors des cours. Le Garric se peuplait avec l'évolution du bassin minier. Aussi fut-il décidé d'ouvrir une école enfantine, en 1908 dans un local loué à M. Sigal, en bordure de la nationale, mitoyen du café, à l'angle de l'ancienne route de Valdériès. Cette classe fonctionna jusqu'en 1937.

Le groupe scolaire fut ensuite agrandi dès 1936. En 1952, on y ajouta un réfectoire pour le réchauffage des repas amenés par les élèves.... A suivre...

Evénements

Cérémonies du 11 novembre

Les Amis de l'Union Fédérale

Notre groupement encore mal connu malgré ses 9 ans d'existence, est souvent assimilé aux Anciens combattants de la commune. Si nous travaillons en étroite collaboration avec ceux-ci, nous n'en sommes pas moins indépendant.

Nous essayons depuis notre création, de développer le devoir de mémoire envers les jeunes de l'école primaire par le biais d'actions ludiques, qui sont suivies de manière pédagogique en classe. Nous avons proposé cette approche aux communes voisines, notamment à celles membres de notre communauté de commune. Labastide Gabausse et Valdériès y ont répondu favorablement.

Cette année nous avons souhaité renouveler notre invitation aux Britanniques résidant dans le département, à participer à la commémoration du 11 novembre. Nous avons aussi lancé un projet réunissant écoliers et membres du club des Aînés durant trois mercredis, afin qu'ils travaillent ensemble et ainsi se côtoient. Près d'une quinzaine d'enfants ont été volontaires pour tenter cette première expérience. L'opération fut menée en collaboration avec l'association des parents d'élèves et le club des Aînés.

2009 a vu la 4ème édition de la journée des associations se réaliser ; randonnée pédestre avec récit historique sur notre commune était au programme de la matinée, cela avec l'amabilité de Jean- Louis notre historien. Le repas réunit 80 participants qui prirent quelques forces avant d'attaquer les animations proposées par les associations locales, au cours de l'après-midi.
Cette animation, que nous avions soumis voilà quatre ans aux associations, se veut ouverte à tous les Garricois et a pour but de rassembler les nouveaux et anciens habitants, d'exposer les activités disponibles sur notre village.

Notre groupement, lui aussi est ouvert à toutes et tous (de 7 à 97 ans), nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Comme toute association nous cherchons de nouveaux membres ; alors pourquoi pas vous ?



Denis TOURSEL

Président des Amis



Remise des dictionnaires



Le 22 juin, à la salle Lucie Aubrac a eu lieu la remise des dictionnaires pour les CM2 partant pour le collège et les futurs CE1.
Comme l'année dernière, Sébastien Besset, adjoint aux affaires scolaires a remis les ouvrages aux enfants en présence du maire, Christian Vedel, des élus, des enseignants et des familles réunies.
La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié très convivial.



Bibliothèque Municipale

BIBLIOTHEQUE

L'équipe de la bibliothèque met tout en œuvre pour satisfaire vos souhaits de lecture.
Nos récentes acquisitions comportent les œuvres les plus marquantes de la rentrée littéraire, entre autre celles ayant obtenu un prix (Goncourt, Renaudot, ...)
Les nouvelles éditions de livres de jeunesse offrent un choix d'ouvrages magnifiquement illustrés, nous en avons introduits quelques uns dans nos casiers.
Un passage récent du bibliobus de la Bibliothèque Départementale nous a permis de renouveler 400 ouvrages.
N'hésitez pas à venir « fouiner » pour trouver votre bonheur !

Rappel des heures d'ouverture :

Mardi	10 heures à 12 heures
Mercredi	14 heures à 18 heures
Vendredi	15 heures 30 à 18 heures

Samedi 10 heures à 12 heures
Téléphone : 05 63 54 67 25 (aux heures d'ouverture)

CLUB DES LECTEURS

Première réunion :
Lundi 18 Janvier 2010
à 20 heures 30
à la Bibliothèque

La lecture est une activité généralement solitaire.
Parfois, enthousiasmé à la lecture d'un ouvrage, on éprouve le besoin d'en parler, de le faire connaître, de partager cet élan.

Nous proposons la création d'un groupe de lecteurs où chacun, à tour de rôle, et selon son choix, exposera une œuvre, un auteur.

Il sera avant tout un lieu de partage d'une passion, et de convivialité dans l'écoute et la tolérance des idées de chacun.
La première réunion sera consacrée à établir les modalités de fonctionnement du groupe.
Si ce projet vous intéresse, inscrivez vous à la bibliothèque.
(Le groupe ne pourra fonctionner qu'avec au moins 5 personnes)

Suzette VIDAL
Adjointe à la culture

COMMISSION CULTURE

Elle se réunira :
Mardi 12 Janvier 2010
à 20 heures 30
à la Mairie

Elle aura pour objet l'élaboration d'un projet culturel pour 2010.
Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez participer, si vous avez des suggestions à émettre, vous êtes vivement invités à cette rencontre.
Merci de vous inscrire au Secrétariat de Mairie.

Directeur de la publication
Christian Vedel

Comité de Rédaction
Christian Vedel
Sébastien Besset
Yolaine Pellieux

n°4 Décembre 2009